



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 21 / 05 / 2026 à 14:21

Date de publication : lundi 16 mars 2026 à 10:22

Type : Multi-modifications

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

D'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 novembre 2025 de la société Le Cour Denis, société civile de Construction-Vente au capital de 3.000 Euros, dont le siège social est à YZERON (69510), 1141 route de Saint Clair, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 921 486 973, les associés :

ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des articles L 237-1 et suivants du Code de Commerce ; ont nommé comme liquidateur Monsieur Alain BADOIL, demeurant à YZERON (69510), 1141 route de Saint Clair. Ont pris acte de la fin des fonctions de gérant de la société ARB PROMOTION IMMOBILIERE. ont fixé le siège de la liquidation au siège social de la société Le Cour Denis. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/ac12bd0a-0d88-4430-9f8a-609ba5ef875c-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex